

**DURÉE****7 heures - 1 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****6 personnes maximum****TARIF****700 € (départements 50 et 14)****Identification de l'action****Formation :** Évaluation des risques & le document unique**Référence :** PROG-FPDUERPEXP - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général :** Permettre aux participants de mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et de formaliser ou mettre à jour le document unique comme outil de prévention. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les bases réglementaires et les principes généraux de prévention applicables au DUERP.
- Analyser les dangers, les risques et les situations de travail pour structurer l'évaluation des risques.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** Toute personne ayant à mettre en œuvre un DUERP.**Prérequis :** Savoir lire le français et disposer de bases en prévention.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 7 heures - 1 jour**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 6 personnes maximum**Format :** 100 % présentielle : 7 h.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Contexte réglementaire**

- Obligations générales de l'employeur et principes généraux de prévention.
- Évaluation des risques et document unique : objectifs, exigences et sanctions.

Séquence 2 - Méthodologie d'évaluation

- Notions de base : danger, risque, prévention.
- Démarche générale : étapes, conditions de réussite et méthodes d'évaluation.

Séquence 3 - Rédaction du document unique

- Présentation de méthodes d'évaluation.
- Rédaction du DUERP et structuration des informations utiles.
- Utilisation du document unique comme outil de prévention.

Séquence 4 - Risques spécifiques

- ATEX et DRPCE, RPS, risque chimique et poly-expositions.
- Évaluation différenciée femmes / hommes, pénibilité et CMR.

Séquence 5 - Plan d'action et transfert

- Élaboration et suivi d'un plan d'action.
- Communication auprès des salariés.
- Mise en application à partir du document existant.
- Feuille de route pour l'amélioration.
- Documents et annexes abordés Liste d'exposition CMR, DRPCE, pénibilité et annexe RPS.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € (départements 50 et 14). Autres départements : nous contacter.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2024 : 97 % Avis stagiaires en 2025 - recommanderiez-vous cette formation : 100 % Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention et préventeur IPRP, consultant en rédaction de DUERP. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.